

PIB

PRODUIT INTERIEUR BRUT

Données 2013
Publication 2014



Sommaire

Chapitre 1 : Enjeux	4
1. Un engagement pris par la Principauté sur le plan international	4
2. Un outil de débats entre Etats	4
Chapitre 2 : Contexte économique.....	5
Chapitre 3 : Résultats – PIB national et PIB par secteur d’activité.....	6
1. Présentation synthétique de l’agrégat	8
2. PIB par secteur d’activité.....	9
3. Structure du PIB	10
Chapitre 4 : PIB « per capita »	12
1. Le PIB « per capita » : la présence sur le territoire économique.....	12
2. Le PIB par salarié.....	13
3. Le PIB par salarié à Monaco et en France.....	14
Chapitre 5 : Cadre réglementaire et méthodologie retenue	15
1. Le système Européen de compte 95	15
2. Le PIB au cœur du raisonnement économique	15
3. La détermination du PIB	15
4. Périmètre de calcul	16
Chapitre 6 : Dispositif mis en place en Principauté.....	18
1. Détermination des algorithmes de calcul.....	18
2. Méthode d’extrapolation retenue pour les résultats du PIB	18
3. Détermination du PIB par secteur.....	19
4. Un PIB en euros courants et en euros constants	20
Annexe : Algorithme de calcul du PIB	21
1. Produit Intérieur Brut	21
2. Rémunérations et charges sociales.....	21
3. Excédent Brut d’Exploitation et revenus mixtes	21
4. Impôts sur la production.....	22
5. Subventions.....	22

Chapitre 1 : Enjeux

Ce document présente les résultats du calcul du Produit Intérieur Brut (PIB) pour l'année 2013, et rappelle les grands principes et choix méthodologiques nécessaires à son élaboration.

L'année 2005 fut celle du premier calcul du PIB, qui fait désormais l'objet d'un rapport annuel. Depuis 2006, les résultats sont détaillés par secteur d'activité et présentés également en euros constants, permettant de corriger les effets de l'inflation (Base 100 en 2010).

1. Un engagement pris par la Principauté sur le plan international

Le 15 septembre 2005, lors de son allocution devant l'Assemblée Générale des Nations Unies, S.A.S. le Prince Albert II de Monaco a réaffirmé l'engagement de la Principauté relatif aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. A ce titre, la Principauté participera à la politique d'aide au développement définie par l'ONU avec comme objectif une contribution ou aide de 0,7 % de la richesse nationale de Monaco en 2015.

2. Un outil de débats entre Etats

Le Produit Intérieur Brut (PIB) synthétise l'activité économique et constitue un élément d'information indispensable dans le débat économique contemporain. Il permet de suivre et d'apprécier l'efficacité des politiques économiques menées et d'établir des comparaisons avec d'autres états, notamment au sein de l'Union Européenne.

Au 1^{er} janvier 2012 l'entrée en vigueur en Principauté de la Nomenclature d'Activités Française version 2008 a permis de redéfinir les grands secteurs économiques monégasques, en assurant une comparabilité internationale. Ainsi, la présentation du PIB en 12 secteurs contre 9 précédemment et la suppression du secteur « Divers » rendent l'appréhension des réalités économiques plus aisée.

Chapitre 2 : Contexte économique

L'année 2013 dans le monde a connu une amélioration de son économie par rapport à une année 2012 moribonde. Toutefois, si la croissance mondiale a été de +3 %, les performances affichent de grandes disparités régionales. Ainsi, tandis que la zone Asie affichait 6,5 points de progression, l'Afrique Subsaharienne +5,1, l'Amérique latine +2,6 %, les Etats-Unis +2,2 %, l'Europe restait en panne (+0,1 % UE à 28 et -0,4 % pour la zone euro).

Ainsi, même si la croissance est supérieure à 2012, elle reste faible en France (+0,2 % en 2013) et n'est pas au rendez-vous en Italie (-1,9 % en 2013).

TABLEAU 1 : Taux de croissance du PIB en volume dans quelques pays du monde

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Monaco	5,8	14,4	0,7	-11,3	2,1	7,0	1,2	9,3
Lettonie	11,0	10,0	-2,8	-17,7	-1,3	5,3	5,2	4,1
Roumanie	7,9	6,3	7,3	-6,6	-1,1	2,3	0,6	3,5
Lituanie	7,8	9,8	2,9	-14,8	1,6	6,0	3,7	3,3
États-Unis	2,7	1,8	-0,3	-2,8	2,5	1,6	2,3	2,2
Luxembourg	4,9	6,6	-0,7	-5,6	3,1	1,9	-0,2	2,1
Suisse	3,8	3,8	2,2	-1,9	3,0	1,8	1,0	1,9
Royaume-Uni	2,8	3,4	-0,8	-5,2	1,7	1,1	0,3	1,7
Japon	1,7	2,2	-1,0	-5,5	4,7	-0,5	1,5	1,5
Allemagne	3,7	3,3	1,1	-5,1	4,0	3,3	0,7	0,4
France	2,5	2,3	-0,1	-3,1	1,7	2,0	0,0	0,2
Italie	2,2	1,7	-1,2	-5,5	1,7	0,4	-2,4	-1,9
Grèce	5,5	3,5	-0,2 (p)	-3,1 (p)	-4,9 (p)	-7,1 (p)	-7 (p)	-3,9 (p)
Chypre	4,1	5,1	3,6	-1,9	1,3	0,4	-2,4	-5,4
UE (28 pays)	3,4	3,2	0	-4,5	2	1,6	-0,4	0,1
Zone euro (18 pays)	3,3	3	0	-4,5	1,9	1,6	-0,7	-0,4

p=provisoire

Source : Eurostat (extraction du 31 oct. 2014 15:49:13 MET)

Dans ce contexte, les résultats de l'économie monégasque en 2013 sont, une nouvelle fois, à considérer à part.

Depuis la mise en place du PIB à Monaco en 2005, les résultats successifs tendent à démontrer à la fois le dynamisme de l'économie, sa forte réactivité à la conjoncture internationale et son lien étroit avec les résultats de quelques gros acteurs économiques locaux.

Ainsi, la réalisation d'opérations spécifiques et ponctuelles de la part d'acteurs importants dans chaque secteur de l'économie monégasque, produit des effets directs sur les résultats d'une petite économie comme celle de Monaco. C'est le cas notamment dans les secteurs de l'industrie, de la construction, de l'immobilier, du commerce de gros ou de l'hôtellerie.

De plus, les acteurs de l'économie monégasque semblent présenter une certaine agilité et flexibilité, leur permettant d'accélérer ou de freiner rapidement selon la conjoncture internationale.

En 2013, l'économie mondiale est en situation de reprise par rapport à 2012. Dans ce contexte, les résultats de la création de richesse en Principauté sont eux aussi à la hausse, amplifiés par des phénomènes ponctuels dans les secteurs de l'immobilier et de la construction notamment.

Ces facteurs participent à produire de fortes évolutions d'une année sur l'autre.

Chapitre 3 : Résultats – PIB national et PIB par secteur d'activité

La richesse produite en Principauté en 2013 est en forte augmentation par rapport à celle produite l'année précédente.

Le PIB monégasque pour l'année 2013 s'élève à 4,94 milliards d'euros contre 4,48 milliards en 2012. (cf. tableau 2). Il enregistre une croissance de +9,3 % en volume (correction faite de l'inflation – cf. tableau 3).

Après le tassement constaté en 2009, le PIB 2013 en valeur, dépasse pour la deuxième année consécutive son niveau d'avant crise enregistré en 2008 (4,47 milliards).

L'observation de la structure du PIB en volume (cf. tableau 5) montre que l'ensemble des composantes du PIB a participé positivement au résultat.

A la différence des dernières années où l'emploi avait été le moteur de la croissance, c'est cette année l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) des entreprises qui connaît la plus forte progression. En net recul en 2012 (-3,4 %), il connaît en 2013 une forte augmentation (+15 %) et dépasse pour la première fois depuis 2008 son niveau alors atteint.

La masse salariale globale, qui représente plus de 51 % de la richesse créée en Principauté, progresse de +3,9 % en volume, sous l'effet de l'augmentation de +2,7 % du nombre d'emplois au 31 décembre 2013.

Les impôts versés sur les produits ont également progressé de +8,7 %. Ils contribuent à hauteur de 12 % à la richesse produite.

Les subventions enfin, en repli de -6,1 % participent positivement au résultat.

Les performances économiques sectorielles font apparaître de grandes disparités selon l'activité. Ainsi, si le secteur des « Activités immobilières » progresse fortement (+21,3 %), celui des « Autres activités de service » est en recul (-9,6 %).

Les deux secteurs économiques les plus importants de la Principauté en termes de PIB représentent le tiers de la richesse produite. Ils progressent de +5,9 % pour les « Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien » et de +8,7 % pour les « Activités financières et d'assurance ».

Deux secteurs connaissent une forte croissance ; il s'agit « des activités immobilières » (+21,3 %) et de la « construction » (+16,4 %).

Le secteur de l'immobilier est porté à la fois par la vente de biens d'exception, et par une conjoncture favorable. Ces résultats confirment les observations faites par ailleurs qui montrent une forte progression en 2013 du nombre de transactions (+17 % de reventes). De même, la valeur des ventes de produits neufs a doublé entre 2012 et 2013 et celle des reventes a progressé de +20 %.

Le secteur de la construction est porté en 2013 par la réalisation de grands chantiers en Principauté.

Le secteur de l'industrie, qui comprend à Monaco la fourniture d'énergie, connaît des difficultés qu'illustre un repli de l'emploi de -2 % en 2013. Cependant, et contrairement à cette tendance, le PIB industriel progresse fortement en 2013 (+20,8 %).

Ce résultat démontre, dans un secteur d'une centaine d'intervenants, l'importance de l'activité d'un acteur en particulier. Ainsi, ce résultat positif provient de deux phénomènes : d'une part, il est la conséquence directe d'une opération exceptionnelle d'une société qui influence nettement à la hausse l'EBE sectoriel ; d'autre part, les recettes liées aux impôts sur les produits ont été positivement impactées par des régularisations de TVA due et par l'entrée en vigueur de nouvelles règles en matière d'auto-liquidation de TVA. Ces opérations exceptionnelles masquent la réalité économique du secteur.

Les résultats du Commerce de gros confirment la volatilité du secteur avec une progression de +9,7 % après un recul de -19,2 % en 2012.

1. Présentation synthétique de l'agrégat

Le PIB 2005 constitue l'année de base pour cet agrégat. Il est évalué en « valeur », c'est-à-dire en euros courants. La croissance est calculée sur l'évolution du PIB en valeur corrigé de l'inflation (PIB en volume). L'indice utilisé pour corriger cet agrégat des effets de l'inflation est calculé annuellement en base 100 par l'INSEE. L'année de référence (base 100) est réactualisée tous les 5 ans. En 2013, l'année 2010 a remplacé l'année 2005 comme référence (la base 100 en 2010 remplace la base 100 en 2005). Ce changement a conduit à ré-actualiser les séries depuis 2005 et a modifié à la marge le montant des PIB en volume et des évolutions.

TABLEAU 2 : PIB en valeur¹

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PIB en Valeur en millions d'euros	3 380	3 653	4 287	4 422	3 925	4 049	4 374	4 482	4 938

TABLEAU 3 : PIB en volume²

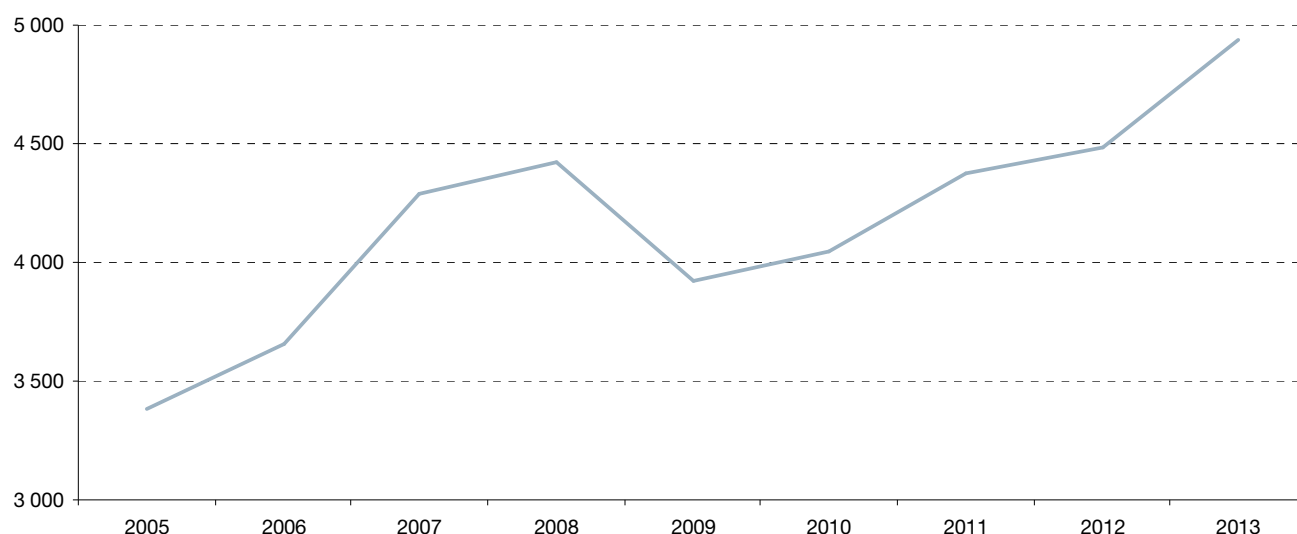
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PIB en Valeur en millions d'euros	3 380	3 653	4 287	4 422	3 925	4 049	4 374	4 482	4 938
Indice des Prix *	92,1	94,1	96,5	98,8	98,9	100,0	100,9	102,2	103,0
PIB en Volume en millions d'euros	3 668	3 881	4 441	4 474	3 967	4 049	4 333	4 387	4 796
Evolution en volume		5,8%	14,4%	0,7%	-11,3%	2,1%	7,0%	1,2%	9,3%

*Source : INSEE

N.B. : les PIB en volume ont été modifiés du fait du passage de l'indice des prix base 100 en 2010.

Le PIB de la Principauté s'élève à près de 5 milliards en 2013. Il croît de +9,3 % par rapport à 2012 et connaît sa plus forte progression depuis la crise de 2009 et la quatrième année de croissance consécutive.

FIGURE 1 : Evolution du PIB en millions d'€ courants



¹ Le PIB en valeur est exprimé en « euros courants »

² Le PIB en volume est exprimé en « euros constants » base 100 en 2010

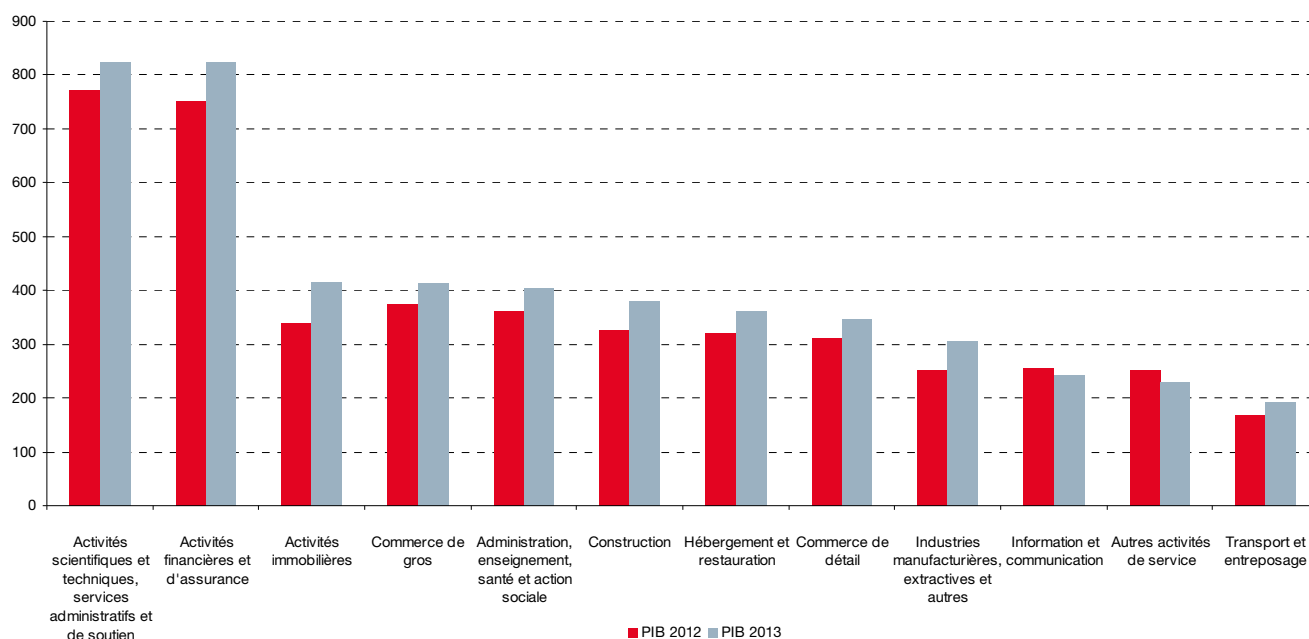
2. PIB par secteur d'activité

TABLEAU 4 : PIB par secteur en volume exprimé en millions d'€

	Valeur				Volume				Var 12/13	Poids
	PIB 2010	PIB 2011	PIB 2012	PIB 2013	PIB 2010	PIB 2011	PIB 2012	PIB 2013		
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	608	693	771	823	608	687	755	799	5,9%	16,7%
Activités financières et d'assurance	693	723	750	823	693	716	735	799	8,7%	16,7%
Activités immobilières	272	361	339	415	272	358	332	403	21,3%	8,4%
Commerce de gros	455	456	373	412	455	452	365	400	9,7%	8,3%
Administration, enseignement, santé et action sociale	328	349	362	404	328	346	354	392	10,7%	8,2%
Construction	286	291	325	381	286	288	318	370	16,4%	7,7%
Hébergement et restauration	288	305	321	360	288	302	314	350	11,3%	7,3%
Commerce de détail	306	312	311	347	306	309	305	337	10,5%	7,0%
Industries manufacturières, extractives et autres	237	270	253	308	237	268	247	299	20,8%	6,2%
Information et communication	252	272	255	243	252	269	250	236	-5,5%	4,9%
Autres activités de service	187	182	253	230	187	180	247	223	-9,6%	4,7%
Transport et entreposage	137	161	168	193	137	159	165	187	13,6%	3,9%
PIB en millions d'euros	4 049	4 374	4 482	4 938	4 049	4 333	4 387	4 796	9,3%	100%

- Un tiers du PIB monégasque est produit par 2 secteurs :
 - Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (16,7 %) ;
 - Activités financières et d'assurance (16,7 %).
- Le secteur des Activités immobilières, bénéficiant d'une conjoncture favorable, enregistre la plus forte progression (+21,3 %). Son poids dans le PIB passe de 7,6 % à 8,4 %. Il devient le 3^e contributeur au PIB.
- Le secteur de la Construction est porté en 2013 par la réalisation de grands chantiers en Principauté ; il enregistre une croissance de +16,4 %.
- L'Industrie connaît une évolution positive (+20,8 %) directement produite par des opérations exceptionnelles d'un seul intervenant et par des régularisations de TVA. Ces opérations masquent la véritable activité du secteur dont le nombre d'emploi est en repli de -2 %.
- Le secteur des « autres activités de service » est en recul de -9,3 % sous l'effet négatif d'acteurs majeurs du secteur. Il représente cependant moins de 5 % du PIB total.

FIGURE 2 : PIB par secteur en 2012 et 2013 en millions d'€ courants



3. Structure du PIB

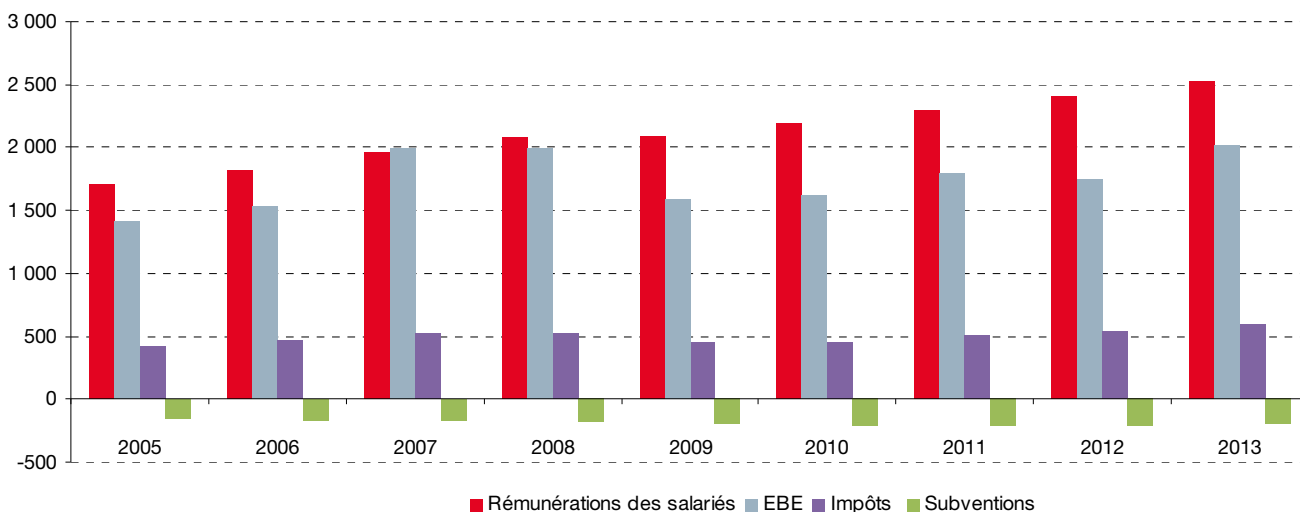
L'observation de la structure du PIB en volume montre que l'ensemble des composantes a participé positivement au résultat.

TABLEAU 5 : Structure du PIB en millions d'€ courants (en valeur)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rémunérations des salariés	1 698	1 821	1 958	2 082	2 090	2 189	2 301	2 415	2 529
EBE	1 410	1 538	1 987	1 993	1 582	1 612	1 784	1 745	2 023
Impôts	429	464	516	523	452	454	501	537	589
Subventions	-157	-169	-174	-177	-199	-206	-213	-216	-202
PIB en Valeur en millions d'euros	3 380	3 653	4 287	4 422	3 925	4 049	4 374	4 482	4 938

La masse salariale a poursuivi son évolution positive en 2013 (+113 M€) et 1 270 emplois, hors fonctionnaires, ont été créés en Principauté.

FIGURE 3 : Evolution des composantes du PIB en millions d'€ courants



Le graphique ci-dessus illustre l'évolution des principales composantes du PIB depuis 2005.

Comme l'emploi, la masse salariale globale n'a jamais cessé de progresser (même faiblement au cours de la crise de 2008/2009) contrairement à l'EBE des entreprises. Ce dernier qui s'est fortement contracté avec la crise de fin 2008 retrouve pour la première fois son niveau en valeur des années 2007 et 2008 et enregistre une croissance de 15 % en volume, supérieure à celle du PIB.

En 2013, contrairement à 2012, c'est l'EBE plus que l'emploi qui tire la croissance de l'économie monégasque.

Chapitre 4 : PIB « per capita »

La situation de la Principauté de Monaco est atypique par bien des aspects, notamment en ce qui concerne d'une part sa population résidente et d'autre part sa population salariée.

En effet, pour près de 37 000 résidents, on compte plus de 50 000 salariés, dont 85 % sont domiciliés hors Monaco. Cette situation très singulière, unique au monde, rend les comparaisons internationales délicates et l'utilisation de certains indicateurs internationaux traditionnels inappropriée. C'est le cas en particulier de l'indicateur classique du PIB par habitant.

Cependant, afin de permettre de situer la Principauté dans son environnement et dans un contexte international, deux types de PIB par individu sont calculés « ad hoc ».

Il s'agit d'une part, d'un PIB « per capita », calculé depuis 2005 et d'autre part, d'un PIB par salarié.

1. Le PIB « per capita » : la présence sur le territoire économique

Le Système Européen Comptable (SEC) retient, pour le calcul du PIB par habitant, la population résidente sur le territoire économique. Toutefois, il importe de tenir compte des spécificités économiques locales.

Dans le cas de la Principauté, la population salariée est notamment composée de « travailleurs journaliers », ne résidant pas sur le territoire monégasque. Compte tenu de leur poids économique, il est apparu nécessaire pour le calcul du PIB « per capita » que soit retenu un critère géographique dans la détermination de la population.

Par conséquent, la population de référence retenue comprend deux composantes : la population résidente et celle salariée non-résidente présente sur le territoire économique.

TABLEAU 6 : Population de référence pour le calcul du PIB « per capita »

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Var 12/13
Résidents (toutes nationalités)	34 021	34 347	34 850	35 352	35 400	35 350	35 600	36 050	36 950	2,5%
Salariés non résidents (France)	31 386	32 484	33 718	34 978	34 269	35 222	34 815	35 426	36 285	2,4%
Salariés non résidents (Italie)	3 566	3 640	3 743	3 814	3 575	3 610	3 601	3 717	3 829	3,0%
Population totale de référence	68 973	70 471	72 311	74 144	73 244	74 182	74 016	75 193	77 064	2,5%

* Le nombre de résidents mentionné pour les années 2005, 2006 et 2007 est une estimation basée sur le recensement effectué en l'an 2000.

Le nombre de résidents pour l'année 2008 est celui issu du recensement général de la population effectué cette année-là.

Pour les années suivantes, le nombre de résidents est celui de la population officielle de la Principauté de Monaco publié au Journal Officiel.

Tableau 7 : PIB « per capita »

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PIB en millions d'euros courants	3 380	3 653	4 287	4 422	3 925	4 049	4 374	4 482	4 938
Population totale retenue	68 973	70 471	72 311	74 144	73 244	74 182	74 016	75 193	77 064
PIB "per capita" en euros courants	49 000	51 838	59 292	59 634	53 586	54 579	59 098	59 609	64 082
<i>Indice des prix</i>	<i>92,1</i>	<i>94,1</i>	<i>96,5</i>	<i>98,8</i>	<i>98,9</i>	<i>100,0</i>	<i>100,9</i>	<i>102,2</i>	<i>103,0</i>
PIB "per capita" en euros constants	53 183	55 073	61 417	60 336	54 165	54 579	58 546	58 349	62 232
Evolution en volume		3,6%	11,5%	-1,8%	-10,2%	0,8%	7,3%	-0,3%	6,7%

Le PIB « per capita » s'élève à 64 082 euros. Il augmente de +6,7 % en volume. Cette croissance plus faible que celle du PIB s'explique par l'augmentation de la population de référence (+2,5 %).

2. Le PIB par salarié

Calculé pour la première fois en 2010, il est cependant présenté de façon rétrospective depuis 2005 : Le calcul du PIB par salarié a été préféré à celui du PIB par emploi du fait d'une plus grande disponibilité et fiabilité des données salariées. De plus, il est parfois utilisé comme élément de mesure et de comparaison de la productivité.

Tableau 8 : PIB « par salarié »

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
PIB en millions d'euros courants	3 380	3 653	4 287	4 422	3 925	4 049	4 374	4 482	4 938
Population salariée	44 209	45 636	47 165	48 695	48 334	49 276	48 697	49 609	50 792
PIB "par salarié" en euros courants	76 448	80 048	90 903	90 800	81 203	82 166	89 825	90 350	97 227
<i>Indice des prix</i>	<i>92,1</i>	<i>94,1</i>	<i>96,5</i>	<i>98,8</i>	<i>98,9</i>	<i>100,0</i>	<i>100,9</i>	<i>102,2</i>	<i>103,0</i>
PIB "par salarié" en euros constants	82 974	85 043	94 162	91 869	82 080	82 166	88 985	88 440	94 422
Evolution en volume		2,5%	10,7%	-2,4%	-10,7%	0,1%	8,3%	-0,6%	6,8%

Le PIB par salarié s'élève à 97 227 euros. Il augmente de +6,8 % en volume.

3. Le PIB par salarié à Monaco et en France

Les données présentées ici concernent l'année 2012. Il s'agit pour la France de données provisoires.

Tableau 9 : France - PIB par salarié en volume

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Var 11/12
PIB en milliards d'euros constants	1 923	1 969	2 015	2 019	1 960	1 998	2 040	2 047	0,3%
Population salariée en milliers (France)	23 503	23 794	24 130	23 967	23 745	23 792	23 855	23 768	-0,4%
PIB "par salarié" en euros constants	81 830	82 749	83 522	84 257	82 542	83 998	85 520	86 119	0,7%

Tableau 10 : Evolution de la population salariée

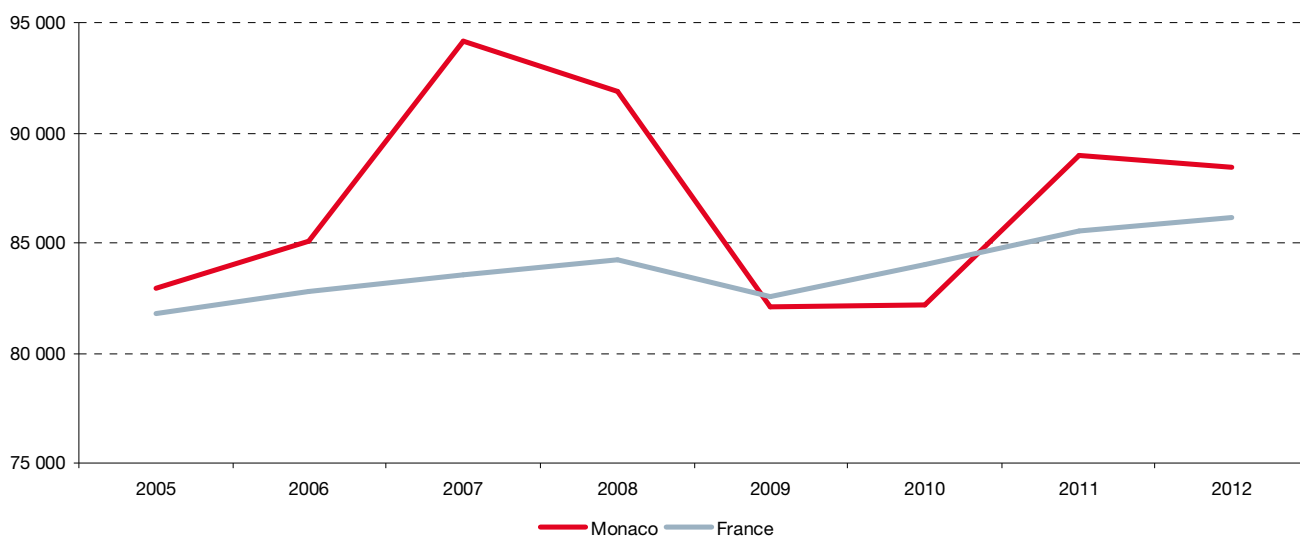
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Var 05/12
Population salariée Monaco	44 209	45 636	47 165	48 695	48 334	49 276	48 697	49 609	12,2%
Evolution		3,2%	3,4%	3,2%	-0,7%	1,9%	-1,2%	1,9%	
Population salariée France en milliers	23 503	23 794	24 130	23 967	23 745	23 792	23 855	23 768	1,1%
Evolution		1,2%	1,4%	-0,7%	-0,9%	0,2%	0,3%	-0,4%	

Tableau 11 : Evolution de l'écart du PIB par salarié entre Monaco et la France

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Var 05/12
Monaco	82 974	85 043	94 162	91 869	82 080	82 166	88 985	88 440	6,6%
Evolution		2,5%	10,7%	-2,4%	-10,7%	0,1%	8,3%	-0,6%	
France	81 830	82 749	83 522	84 257	82 542	83 998	85 520	86 119	5,2%
Evolution		1,1%	0,9%	0,9%	-2,0%	1,8%	1,8%	0,7%	
Ecart Monaco / France	1,4%	2,7%	11,3%	8,3%	-0,6%	-2,2%	3,9%	2,6%	

Le PIB par salarié à Monaco en 2011 et 2012 est supérieur à celui de la France. Depuis 2005, le PIB par salarié en France a progressé de +5,2 % contre +6,6 % à Monaco. Dans le même temps, la population salariée a augmenté de +1,1 % en France contre +12,2 % à Monaco.

FIGURE 6 : Evolution du PIB par salarié en € constants



Chapitre 5 : Cadre réglementaire et méthodologie retenue

1. Le système Européen de compte 95

Le Système Européen de Comptes nationaux et régionaux (SEC 95), entré en vigueur en 1999, cohérent pour l'essentiel avec le Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies (SCN 1993), définit un cadre qui assure la cohérence des évaluations au sein de l'Union Européenne.

Dans un souci de comparabilité et de transparence vis-à-vis de la communauté internationale et dans la mesure des informations disponibles, la Principauté s'est appuyée sur le SEC 95 pour élaborer les outils de mesure de la richesse nationale que sont le Produit Intérieur Brut (PIB) et le Revenu National Brut (R.N.B.)³.

2. Le PIB au cœur du raisonnement économique

Le PIB est un des agrégats permettant de déterminer la richesse nationale et son évolution, c'est à dire la croissance économique.

Avec le Revenu National Brut (R.N.B.), ils sont une synthèse des considérations théoriques de la macroéconomie et des considérations pratiques du cadre européen de comptabilité nationale.

3. La détermination du PIB

Le PIB peut s'appréhender de trois manières, équivalentes en termes de résultat :

- comme indicateur d'activité (approche production)

Le PIB est la somme des valeurs ajoutées (VA) brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, diminuée des subventions sur les produits, soit :

$$\begin{aligned} \text{PIB} &= \text{somme des VA brutes} \\ &+ \text{impôts sur les produits} \\ &- \text{subventions sur les produits} \end{aligned}$$

³ Le revenu national brut est la somme de l'ensemble des revenus primaires (bruts) perçus par les unités économiques résidentes (excédent brut d'exploitation, revenu mixte brut, rémunération des salariés, impôts nets de subventions sur la production et les importations, revenus de la propriété perçus moins versés).

Il est égal au produit intérieur brut (PIB) diminué des revenus primaires versés à des unités économiques non-résidentes et augmenté des revenus primaires reçus du reste du monde par des unités résidentes.

Il donne une mesure des revenus primaires reçus par l'ensemble des unités économiques résidentes et permet des comparaisons internationales. Source INSEE

- comme indicateur de produit (approche dépense)

Le PIB est la valeur des biens et services issus de la production des unités résidentes et disponibles pour des emplois finals. Il est calculé comme somme des emplois finals de biens et services par les unités institutionnelles résidentes.

- comme indicateur de revenu (approche revenu)

Le PIB est égal à la somme des revenus primaires distribués par les unités productrices résidentes déduite des subventions.

PIB = rémunération des salariés

+ Excédent Brut d'Exploitation et revenu mixte

+ Impôts sur la production

- Subventions

La Principauté a retenu l'approche du PIB comme indicateur de revenu dans la mesure où cette approche n'implique pas la mise en place immédiate de la comptabilité nationale. Les grands équilibres comptables permettent de comprendre la cohérence macroéconomique de ce choix.

Un PIB évalué en valeur

Le PIB ainsi calculé est évalué en « valeur », c'est-à-dire en euros courants.

Pour évaluer la croissance « réelle » des agrégats, il importe d'isoler l'effet dû à la variation des prix, de l'effet « volume ». Pour ce faire, on déflate le PIB en « valeur » de la variation de prix moyenne observée au cours de l'année écoulée. On obtient ainsi le PIB « en volume ».

L'indice des prix utilisé pour ces calculs est celui de la France publié par l'INSEE. Le PIB en volume sera calculé en fonction de la variation de l'indice des prix à la consommation en prenant comme base l'année 2010.

4. Périmètre de calcul

La résidence

Le périmètre de calcul est l'économie nationale. Celle-ci regroupe l'ensemble des unités résidentes, soit les unités possédant un centre d'intérêt économique sur le territoire économique.

La détermination du champ d'observation implique :

- La définition d'un territoire économique regroupant :
 - le territoire géographique de ce pays ;
 - les enceintes des zones franches, entrepôts et usines sous contrôle douanier ;
 - l'espace aérien national, les eaux territoriales et la plate-forme continentale située dans les eaux internationales sur laquelle le pays dispose de droits exclusifs ;
 - les enclaves territoriales ;
 - les gisements situés dans les eaux internationales exploités par des unités résidentes.

- Un temps d'observation : l'année
 - une unité est reconnue comme ayant un centre d'intérêt économique sur le territoire si elle y exerce des activités économiques pendant une période relativement longue c'est-à-dire pendant une durée d'un an ou plus. Le critère de la nationalité n'intervient pas ;
 - toute autre unité est classée comme non résidente.

- Le découpage du territoire économique en différentes nomenclatures : agents économiques, opérations économiques, comptes.

Chapitre 6 : Dispositif mis en place en Principauté

Afin de répondre aux objectifs exposés supra, le Département des Finances et de l'Economie de la Principauté décida la mise en œuvre d'un groupe de travail. Ce dernier était piloté par la Direction de l'Expansion Economique, via la Division des Statistiques et des Etudes Economiques. Son dessein visait à définir le territoire donné et à recenser les agents économiques. A cette fin, il s'avéra nécessaire pour celui-ci de déterminer les éléments statistiques nécessaires à l'élaboration des agrégats financiers, notamment par la mise en place d'une enquête statistique nationale indispensable à l'élaboration du PIB.

L'IMSEE (Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques), créé par l'Ordonnance Souveraine n° 3.095 du 24/01/2011 et émanation de la Division des Statistiques et des Etudes Economiques, est aujourd'hui naturellement en charge du calcul du PIB de la Principauté.

1. Détermination des algorithmes de calcul

Ce vaste projet a eu pour objectif principal de définir les algorithmes de calcul des agrégats économiques (cf. annexe 1) et mettre en cohérence l'ensemble des informations recensées.

2. Méthode d'extrapolation retenue pour les résultats du PIB

Depuis la mise en œuvre du calcul du PIB en 2005, les données relatives à l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) des agents économiques monégasques ont été obtenues au travers d'une enquête.

Sur les 7 310 agents économiques concernés en 2013, le taux de réponse a été de 85,5 %. Pour appréhender le niveau global d'EBE, et palier le reliquat de non-réponse, des procédures statistiques d'extrapolation sont utilisées (avec une méthodologie constante sur les 6 années). Certaines informations concernant les sociétés non répondantes ont tout de même pu être exploitées, en particulier la forme juridique, le secteur et sous-secteur d'activité ainsi que l'effectif pour certaines d'entre elles.

Dans un premier temps, les variables discriminantes de l'EBE ont été déterminées sur la base des informations transmises par les sociétés répondantes. Ainsi, les analyses statistiques ont permis de déterminer cinq variables discriminantes :

1. la taille de l'entreprise : les 100 entreprises réalisant les chiffres d'affaires les plus importants ont été traitées différemment. L'objectif est de ne pas reproduire le caractère atypique de ces sociétés sur l'ensemble des sociétés non répondantes ;
2. la forme juridique ;
3. l'appartenance à un secteur d'activité ;
4. l'effectif de la société ;
5. la masse salariale.

Néanmoins, les informations disponibles sur les sociétés non répondantes n'ont pas permis d'exploiter la totalité de ces variables explicatives. En effet, à titre d'exemple, les analyses statistiques montrent que le nombre de salariés semble être une variable discriminante de l'EBE. Cependant, cette information n'a pu être exploitée dans la mesure où le nombre de salariés est rarement disponible pour les sociétés non répondantes. Les travaux ont donc été recentrés sur les variables connues de ces entités à savoir la forme juridique, le secteur et le sous-secteur d'activité.

Dans un second temps, les résultats issus des analyses discriminantes ont été corrigés du biais entraîné par l'existence de valeurs atypiques. Ainsi, pour une forme juridique et un sous secteur d'activité, 90 % des données ont été conservées pour l'extrapolation. L'objectif étant d'avoir une estimation moins volatile de l'EBE et non biaisée par des entreprises singulières de la classe considérée. Après avoir corrigé les estimations moyennes d'EBE par classe, l'extrapolation a pu être effectuée en utilisant l'information disponible des sociétés non répondantes.

3. Détermination du PIB par secteur

Dans le cadre des analyses effectuées par la plupart des administrations monégasques, 12 secteurs d'activités au sein du tissu économique de la Principauté ont été identifiés.

Des hypothèses structurantes pour le calcul du PIB par secteur :

Concernant les salaires, la Direction de l'Expansion Economique, et maintenant l'IMSEE, s'est appuyée sur les données communiquées par les Caisses Sociales de Monaco.

L'EBE de chacun des secteurs a été extrapolé en s'appuyant sur la même méthode que celle retenue pour le calcul global du PIB (cf. supra).

Les subventions ont été affectées et pondérées à chacun des secteurs selon leur nature et leur destination.

Concernant la répartition des impôts par secteur d'activité, plusieurs analyses ont été menées.

Sur ces bases, les règles de ventilation suivantes ont été arrêtées :

- Concernant la TVA collectée, une petite partie est constituée d'un compte « divers » et d'un compte « Non ventilés par secteur ». Il a été admis qu'il était envisageable d'appliquer à ces deux postes, une clé de répartition correspondant à celle de la partie connue par secteur de la TVA perçue.
- De la même manière, il a été admis que cette clé de répartition pouvait s'appliquer à l'ensemble des autres postes ci-dessous listés :
 - Reversement français au titre du compte de partage de la TVA ;
 - Droits d'importation ;
 - Droits annuels de naturalisation des navires ;
 - T.I.P.P. et droits de consommation sur les tabacs ;
 - Bénéfices du Monopole des tabacs ;
 - Droit de bail ;
 - Droits de timbre ;
 - Taxes sur les conventions d'assurance ;
 - Droit de consommation sur les alcools ;
 - Droits perçus sur les véhicules des entreprises.
- En revanche, il a été convenu d'affecter les articles budgétaires « TVA Immobilière » et « Droits de mutation à titre onéreux » au secteur de l'immobilier.

4. Un PIB en euros courants et en euros constants

Pour évaluer le PIB en euros constants, a été appliqué aux agrégats 2010 un indice de revalorisation / d'inflation. Compte tenu des caractéristiques et de la situation géographique du territoire de la Principauté, il a été convenu de s'appuyer sur les données et hypothèses retenues pour évaluer le PIB français et communiquées par l'INSEE.

Les comptes annuels à prix constants (dit aussi « en volume ») de la base 2010 sont présentés « au prix de l'année précédente, chaînés, base 2010 » (1.103 Indice de prix des ressources et emplois de biens et services).

L'objectif de cette présentation est de fournir, aux utilisateurs des agrégats, les meilleures séries temporelles à prix constants. En effet, l'évolution d'un agrégat à prix constants est le plus interprétable lorsque l'année des prix constants est assez proche de l'année des prix sous revue.

C'est pourquoi les évolutions des agrégats à prix constants des comptes nationaux annuels pour une année donnée sont calculées systématiquement en prenant comme base les agrégats à prix courants de l'année précédente, et en leur appliquant les évolutions aux prix de l'année précédente. Ces séries sont ensuite nommées 100 en 2010, puis multipliées par la valeur à prix courants de l'agrégat en 2010, de façon à ce que les utilisateurs aient en même temps à leur disposition l'ordre de grandeur de l'agrégat.

Annexe : Algorithme de calcul du PIB

1. Produit Intérieur Brut

PIB = Rémunérations et charges sociales (D1)
+ Excédent Brut d'Exploitation et Revenus mixtes
+ Impôts sur la production (D2)
- Subventions (D3)

2. Rémunérations et charges sociales

Rémunérations et charges sociales
D1 = Salaires & traitements bruts en espèces
+ Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs
+ Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs

3. Excédent Brut d'Exploitation et revenus mixtes

Si le déclarant remplit le questionnaire Q1 détaillé :

EBE = Chiffre d'Affaires HT
+ Production immobilisée
- Montant des achats
± Variations des stocks
- Consommations de l'exercice
+ Subventions d'exploitation
- Impôts, taxes et versements assimilés
- Salaires & Rémunérations brutes
- Total des cotisations sociales

Si le déclarant remplit le questionnaire Q2 :

EBE = CA / Honoraires et/ou Soins facturés
- Achats et charges de l'exercice
± Variations des stocks
+ Subventions d'exploitation
- Salaires et rémunérations brutes
- Total des cotisations sociales

4. Impôts sur la production

TVA = D211

- + TVA nette collectée en Principauté (hors TVA immobilière)
- ± Versements français au titre du compte de partage.

Impôts sur les importations

D212 = Droits d'importation

- + Droit annuel de naturalisation des navires

Autres impôts sur les produits

D214 = T.I.P.P. et droits de consommation sur les tabacs

- + Bénéfices du monopole des tabacs
- + Droits de mutation à titre onéreux
- + Droit de bail
- + Droit de timbre
- + Taxe sur les conventions d'assurance
- + TVA immobilière
- + Droit de consommation sur les alcools

Autres impôts sur la production

D29 = Impôts liés à la propriété ou l'utilisation de biens immobiliers, de machines, de véhicules et d'équipements. Impôts sur masse salariale, sur autorisation d'exercer une activité professionnelle, sur les émissions polluantes.

Impôts sur la production

D2 = TVA

- + Impôts sur les importations
- + Autres impôts sur les produits
- + Autres impôts sur la production

5. Subventions

Subventions

D3 (D393 + D399) =

- + Dotation de fonctionnement de la mairie
- + Dotation de fonctionnement du CHPG
- + Dotation de fonctionnement des autres établissements publics
- + Subventions dans le domaine éducatif et culturel
- + Subventions des politiques publiques
- + Subventions dans le domaine social et humanitaire
- + Aides au sport
- + Organisation de manifestations en Principauté

